

Compte-Rendu de la Réunion du Vendredi 27 Mars 2015

Cette réunion s'est déroulée chez Valérie Chorenslop, de 19h30 à 23h30, en présence de :

Nathalie Alquier, Estelle Bault, Amélie Bérard, Virginie Cheval, Valérie Chorenslop, Laurence Couturier, Natasha Gomes de Almeida, Elise Romestant, Brigitte Schmouker, Karen Waks ...
en duplex avec Bordeaux - via Skype - avec Betty Greffet et Delphine Régnier ...
puis avec Elodie Jauffret et Annick Reipert, qui nous ont rejointes un peu plus tard ...

ACTIVITÉS INTERNES

1° - Atelier Brochure

Valérie Chorenslop présente une proposition de dépliant, en deux volets qui s'ouvrent par le milieu - le S du logo LSA se trouvant au centre des deux rabats. Le texte présenté à l'intérieur, sur quatre pages, n'est pas tout à fait au point. Le texte définitif sera finalisé et validé par le Bureau. Laurence Couturier et Delphine Régnier vont prendre rendez-vous avant le 18 Avril avec Belle Lurette pour discuter de la forme et du devis. Nathalie Alquier propose que le format soit plus long, et le logo réduit. Delphine R. propose le format d'un petit i-pad. Laurence C. pense que le mieux serait le même format que le i-phone 6+.
L'intérêt d'éditer cette brochure de présentation de LSA est de pouvoir en distribuer dans des salons, des conférences, à la CST, à Cannes ...

2° - Communication sur le Site

Valérie Chorenslop félicite Karen Waks pour la qualité du site, mais suggère que la 3^e actualité soit La Maison Européenne - plutôt que Le Bon Plan.

Un débat s'engage à propos de cette rubrique : Le Bon Plan. Les analyses de François y sont jugées peut-être trop subjectives. Avant de décider, il est demandé aux membres présents de regarder quelques-unes de ces rubriques - en cliquant, sur le site de LSA sur "Le Bon Plan" - (notamment sur Incassable, ou Pulp Fiction) ; puis de donner son avis au Bureau. Ainsi, à la prochaine réunion mensuelle, nous prendrons une décision.

Par ailleurs, récemment, Karen W. s'est aperçue que certaines critiques relayées sur les fiches du cinéma pouvaient être négatives. Or on ne peut pas accepter de présenter des films sur lesquels on a travaillé en mettant en avant qu'ils sont nuls ou ratés ! Pour adopter une position plus neutre, on décide finalement de faire apparaître l'affiche des films sur lesquels les membres ont travaillé, avec les fiches de Allo Ciné, lesquelles donnent ensuite les liens vers la presse, ainsi que la bande-annonce, les listes techniques et artistiques.

Pour ce qui concerne les annonces des longs-métrages et des téléfilms ou séries, sur lesquels nous avons travaillé, il est convenu que Karen W. fera désormais une seule annonce hebdomadaire : le mardi. Indiquant donc les sorties en salles du lendemain, et les diffusions télévisées des sept prochains jours, soit donc du mardi au lundi suivant.

Enfin, comme il est important que le site reçoive le plus de visites possibles, Laurence C. suggère que l'on prenne individuellement l'habitude de cliquer une fois par jour sur le site. Valérie Ch. propose que chaque membre rajoute à sa signature de mail la référence www.lesscriptesassocies.org ; histoire d'inciter les curieux à le consulter. Natasha Gomes de

Almeida rappelle que le site Facebook renvoie aussi déjà sur le site LSA. Betty Greffet signale qu'elle a communiqué notre nouveau logo aux sites des autres associations, et qu'il y a une erreur de lien avec le site des steadycamers. Karen W. le rectifiera.

Laurence C. aborde le problème du paiement de François-le-webmaster. On lui doit 500 €. Un formulaire de facture lui a été envoyé. Mais il ne donne plus de nouvelles... Nous attendons donc qu'il se manifeste à nouveau.

A propos de Facebook, Natasha rappelle qu'on y trouve : les sorties Cinéma le jour J, les diffusions TV, les liens syndicaux, les infos sur les Expos et les Festivals, les nouveaux Bureaux, "Blow-Up" (un programme court de Arte, comportant des extraits de films sur un thème donné). On donne l'accord à Natasha d'y mettre aussi le lien que Fanny Picon lui a communiqué sur les Frères Loubeau, des collectionneurs de matériel de cinéma qui organisent toutes sortes d'expositions itinérantes et qui ont le projet de créer un grand musée du cinéma dans l'Yonne.

3° - Une branche assistant(e)s au sein de LSA

Il est question de la création d'une branche Assistant(e)s au sein de LSA.

Natasha G. fait part de l'opposition difficile à départager entre les pour et les contre. Laurence C. estime que le vote "Oui" - exprimé lors de l'AG du 7 février dernier - est caduc et devrait être plutôt considéré comme un "Oui, peut-être" qui nécessite d'être rediscuté en fin d'année ou lors d'une AG exceptionnelle. Valérie Ch. constate que manque l'expression du pourquoi des "Contre", et aussi, selon Natasha, celle des "Sans Avis". Elodie Jauffret explique d'ailleurs que, elle-même, n'a pas su quoi exprimer lors de ce vote du 7 février. Elise Romestant rajoute à cela la difficulté parfois de prendre la parole en grand groupe, et l'absence de nuances dans ce vote qui engendre beaucoup de questionnements : ce n'est pas forcément qu'on soit "Contre" mais on peut avoir quelques réticences ; peut-être faudrait-il se poser plus de questions sur "Pourquoi", "Dans quelles conditions/limites", et aussi "Dans quel but".

Estelle Bault insiste sur le fait que c'est un sujet important, qui a suscité le débat et qu'il faudra trancher. Cette discussion, selon Estelle, est à faire sans se culpabiliser mais la question est cruciale : maintenant qu'il n'y a plus de carte professionnelle et face à la profusion de formations de plus ou moins bonne qualité qui fournissent sur le marché du travail des personnes plus ou moins motivées et/ou formées et qui se disent scriptes, Estelle estime nécessaire de se positionner. Selon elle, on a intérêt à attirer ces jeunes.

Il apparaît important d'avoir tous les points de vue avant cette Réunion-AG que l'on envisage de faire l'année prochaine.

Se pose la question de savoir comment contacter ces assistant(e)s mais sans avoir l'air de leur promettre de les intégrer à LSA. Laurence C. considère que ce n'est pas à LSA de leur tendre la perche, mais à leur groupe de définir d'abord leur projet, leur démarche associative. Delphine R. propose de tester leurs motivations en leur suggérant de faire d'abord, de leur côté, une réunion en y invitant une ou deux scriptes de LSA. Betty G. lance l'idée d'une question à leur poser : "Quel serait, selon vous, la meilleure façon de créer un lien entre scriptes-LSA et jeunes assistant(e)s ? Car votre avis nous intéresse."

Nathalie Alquier juge effectivement indispensable de poser un point d'ancrage à cette consultation et d'avoir tous les points de vue avant la Réunion en AG de l'année prochaine.

Estelle B. propose alors d'établir un questionnaire, avec des cases à cocher exprimant les différents points de vue (Pour/Contre) et des espaces blancs où pouvoir écrire ses réticences et/ou suggestions. Cela permettra d'établir un panorama des arguments, de sérier

l'importance des commentaires exprimés et de connaître l'argument majeur des "Contre". En conclusion, à partir de Mai, Natasha organisera des rencontres, pour entendre les "Contre", les "Sans Avis" et l'opinion des personnes qui avaient donné des Pouvoirs de vote mais qui ne se sont pas vraiment exprimées. Ainsi toutes les raisons auront été collectées et listées. Puis Natasha G. s'engage à faire une ébauche de formulaire, en accord avec Laurence C., pour réfléchir à des entrées pour ce questionnaire, de façon à rationaliser le document. Enfin, une fois toutes les réponses à ce questionnaire obtenues et tous les résultats rassemblés au cours d'une étude, Natasha envisage une AG exceptionnelle, avec les "Pour" et les "Contre", en Oct.Nov. A moins que ce débat ne soit intégré à l'AG de l'année prochaine.

4° - Post-Production de notre Conférence

Laurence C. a fini le décryptage de l'introduction et de la Table n°1, et continue celui de la Table n°3. La Table n°2 est en cours, fait par Betty G., Florianne Abele finit la Table n°4. Le choix de la personne qui sera en charge du montage n'a pas avancé. Laurence C. considère que l'urgence est d'abord d'avoir le scénario puis de déterminer le format, qui, selon elle, n'excèdera pas les 10 ou 15 mn. Betty G. mentionne que, comme l'a par ailleurs souligné Florianne, il y a un réel problème de hors-sujet, les conversations à bâtons rompus fourmillant d'anecdotes, et beaucoup de phrases commencées restent en suspens ou sont truffées de "euh ...", donc difficiles à utiliser. Estelle B. annonce que le montage serait possible à la Fémis, dans le cadre d'un travail de fin d'études d'un(e) élève. Nathalie A. apprécie l'idée d'avoir un lien, de renouer, avec la Fémis. Pour Laurence C. il est impératif de tenir les délais, pour que le film soit prêt en Septembre. Priorité est donnée à ce que le scénario soit prêt fin Avril/début Mai. Puis on verra si la Fémis peut s'engager à réaliser le montage dans les temps. Sinon, on choisira un monteur ou une monteuse.

5° - Point sur les Adhésions

73 cotisations ont été versées. Il en manque 4.

Nathalie A. fait part d'un mail envoyé par Edmée qui propose 10 ans après de rendre l'argent des cotisations qu'elle avait gardé. Pour la suite des relations à poursuivre ou pas avec Edmée, il nous semble que c'est uniquement aux membres fondateurs de LSA d'en décider.

6° - Rencontre des membres LSA avec les étudiants de la Fémis

Estelle B. nous informe que cette rencontre est proposée par Donatienne entre le 2 et le 5 Juin. Vient qui veut. Il s'agit d'y présenter l'association. Estelle B. et Elodie J. y participeront et se verront avant, afin de préparer cette présentation.

7° - Petit Topo sur l'Atelier Numérique du 21 mars

D'un commun accord, il n'y aura pas de compte-rendu détaillé de cet atelier. Toutefois, en voici un résumé :

- Bénédicte Kermadec a présenté les cahiers Lifescribe, en papier tramé, sur lesquels elle prend ses notes de Montage, et qu'elle achète sur Internet. Elle y écrit avec un stylo sans fil Bluetooth : le Smartpen Lifescribe 3, qu'elle conseille d'acheter sur l'Apple Store (il coûte 200 € ; les cartouches ne sont pas chères). Dès que l'on commence à écrire sur le papier tramé, le stylo capture et enregistre les notes manuscrites. Relié par Bluetooth à l'i-phone ou à la tablette i-pad, le stylo fait

apparaître les pages sur l'écran (toute note prise avec un autre stylo n'apparaît pas sur l'écran). Il suffit ensuite de les envoyer par mail au Montage.

Par sécurité, Bénédicte les sauvegarde le soir sur ordinateur.

Bénédicte conseille de prendre l'assurance Applecare +, qui couvre toute panne pendant 2 ans.

- Nathalie Alquier a expliqué sa méthode de travail : uniquement avec l'i-pad. Tous ses documents sont dans son i-pad : scénario, continuités, rapports-montage. (Nathalie ne fait plus le rapport-image ; le rapport-Production, elle le fait, le soir, sur l'ordinateur, avec Excel - l'application Numbers ne lui semble pas fiable car s'y présentent des problèmes de report des chiffres). Elle utilise l'application pdf.expert et ses onglets fort pratiques. On peut également utiliser Note Plus, I-annotate, Note-Shelf.

Nathalie prend ses notes directement sur l'écran de sa tablette, avec le stylo fine-line Bamboo Stylus - que l'on achète sur internet, que l'on trouve aussi chez No Solo, et chez Mac Way. En cas de pluie, elle emballe son i-pad dans un sac de congélation Zyploc, et le stylo Bamboo fonctionne à travers le plastique transparent. Elle a une batterie supplémentaire de secours pour l'i-pad. Pour tout ce matériel, elle demande une indemnité journalière de 15 € (en fait, elle en demande 25 €, pour qu'après négociation avec la Production elle en obtienne 15 €).

Il apparaît que l'i-pad mini est trop petit. L'idéal est de prendre un i-pad avec 128 Go de mémoire (il coûte dans les 700 €).

Tous les soirs, Nathalie sauvegarde ses notes sur Dropbox ou sur i-cloud.

Elle ne prend pas de photos avec son i-pad, car elle les trouve de mauvaise qualité. Elle utilise un appareil-photos Lumix. Le soir, elle télécharge ses photos sur son ordinateur puis crée un dossier sur i-photo, dossier qu'elle renvoie ensuite sur l'i-pad. Mais il existe maintenant un câble adaptateur-photos, qui permet de relier directement l'appareil-photos à l'i-pad.

- Valérie Chorenslup a montré sa tablette Samsung, qu'elle utilise avec le stylo qui y est incorporé – il se range dans un petit compartiment intégré à la tablette. Elle utilise l'application S Note. En fait, Valérie a scanné un rapport-montage, le duplique en autant de copies que nécessaire, qu'elle remplit au fur et à mesure de la journée, en écrivant directement sur l'écran de sa tablette.

Le soir, elle fait une manipulation.pdf puis envoie tous les rapports au Montage. Par sécurité, elle fait aussi un back-up sur carte mémoire.

Elle peut écrire sur tous les documents en pdf (continuité , minutage, scénario).

Grâce à cette application, elle peut aussi trier ses photos(prises avec la tablette).

- Aurore Moutier a fait une démonstration de l'application Script.e, qu'elle est en train, avec Charles, de finir de traduire en français. Pour l'utiliser, il faut avoir le logiciel Final Draft.

Dans un premier temps, Aurore transfère, par copier-coller, tout le scénario sur Final Draft. A partir de là, le logiciel propose tout le classement des séquences et fait automatiquement une grande partie du dépouillement.

Ensuite, Aurore travaille avec son i-pad. Elle n'utilise pas de stylet, mais tape sur le clavier qu'elle affiche directement à l'écran. Elle utilise le formulaire des Feuilles de Montage de Final Draft, dont beaucoup de cases se trouvent être déjà automatiquement pré-remplies par le logiciel. Elle fait de même pour le Rapport-Image. En ce qui concerne le Rapport-Production, la présentation proposée par Final

Draft ne correspond pas tout à fait aux habitudes françaises. Une adaptation est prévue par Aurore et Charles, ils y travaillent encore. Mais l'avantage est, là-aussi, que le logiciel pré-remplit automatiquement beaucoup de cases - en fonction des feuilles de service (à condition bien sûr que les assistants-réalisation aient eux-aussi fait toute leur préparation sur Final Draft) – ainsi, les horaires, les décors, les n° de séquences, les présences de comédiens ... sont automatiquement déjà pré-notés sur le Rapport-Production. Gain de temps assuré, Aurore n'envisage plus de travailler autrement.

Pour la gestion des photos, Aurore recommande le logiciel My pics.

8° - Projet filmé autour de nos membres d'honneur

Ce projet a pour l'instant peu avancé. Il s'agit de faire des portraits, de conserver quelque-chose de ces scripts, de leur présence, de leurs témoignages.

Nathalie A. doit réfléchir à une proposition d'un questionnaire, identique, que l'on soumettrait à chaque membre d'honneur.

Natasha G. prévoit d'organiser un atelier de réflexion et de mise au point sur ce sujet.

9° - Question à part : à propos des Rapports-Production LSA

Elise R. pose la question de la mise-à-jour du modèle de Rapport-Production.

Laurence C. va y réfléchir en concertation avec des Directeurs de Production : l'un de Cinéma, l'autre de l'Audiovisuel, Brigitte S. et Natasha G.

ACTIVITÉS EXTERNES

1° - Préparation de la Fête des 10 ans, en l'absence de réponse de la Cinémathèque

Betty G. annonce que à priori, la Fête des 10 ans aura lieu le 14 Septembre. Mais la date n'est pas encore officielle.

En termes d'organisation, la Cinémathèque s'occupe de l'exposition. LSA privatise et paie Les 400 coups.

Valérie Ch. souhaite qu'on trouve une date d'atelier, de façon à croiser les listes d'invités.

Laurence C. propose d'envoyer un mail avec un Doodle au Groupe des 10 ans, pour connaître les disponibilités des membres.

2° - Compte-Rendu de la Réunion à la CST

Cette Réunion a eu lieu hier, jeudi 26 mars. Y sont allées Nathalie Alquier, Estelle Bault, Valérie Chorenslup, Laurence Couturier, et Joëlle Hersant. Toutes les associations de la CST étaient présentes, sauf l'AFC. Les Costumes et les Casting-Figuration ont adhéré ou vont le faire.

Il est prévu de faire 4 réunions par an et de proposer des sujets de réflexion, par exemple sur l'évolution des métiers, des soirées à thèmes, des rencontres entre Directeurs de post-prod/Scripts, ou entre Directeurs de Production et Décors - en l'occurrence pour refaire les lignes de budget et établir des devis de référence qui tiennent compte des nouveaux postes.

Il a également été question de l'arrêté de la Cour d'Appel, à propos de la Convention USPA : il n'y actuellement plus de grille de salaires. Nathalie de Médrano et Laure Montréal ont présenté un projet de lettre pour alerter les pouvoirs publics, et qui sera adressée aux Syndicats et aux Ministères - car la négociation avec l'Uspsa commence en Avril et signée par

les associations qui le désirent. LSA signera cette lettre après consensus sur les termes de la lettre et accord du bureau.

3° - A propos de la C.C.C

Actuellement, la Convention Collective n'est plus étendue.

Les signataires de l'API, et les productions minoritaires qui leur sont affiliées, sont les seules obligés d'appliquer la Convention.

L'annexe 3 n'existe plus ; seul s'applique le droit du travail (soit des salaires calés sur le régime général, c'est à dire le Smic). L'usage veut néanmoins qu'on applique les barèmes, mais rien n'oblige les productions à le faire.

4° - Festival-TV de Monte-Carlo : du 13 au 18 juin 2015

Natasha G. a fait partie du Comité de visionnage pour la pré-sélection des programmes, par le biais d'une vidéothèque mise en ligne. Elle a eu 4 programmes à noter.

Elle est invitée au Festival, à participer aux débats, aux rencontres - il faut payer son hébergement, ses entrées, mais il y a des tarifs préférentiels.

Ce sera donc à Monte-Carlo du 13 au 18 juin.

Natasha ne pourra pas y aller et cherche qui pourrait/voudrait la remplacer.

5° - Info concernant une offre d'emploi de stagiaire-scripte conventionnée embauchée en guise de scripte

Natasha G. relaie une info diffusée sur Facebook.

Rachida Brakni s'apprête à réaliser un long métrage, qui a obtenu du CNC une aide au développement, une avance sur recettes, ainsi qu'une aide financière de la Région Ile-de-France. Ce long métrage sera tourné en 5 semaines à Neuilly.

L'assistante-réalisation a déposé une annonce sur Facebook pour rechercher une stagiaire-scripte conventionnée, qui travaillera seule et fera office de scripte.

Non seulement cela est ahurissant et scandaleux, mais encore : illégal. Car employer un stagiaire pour lui confier un poste à responsabilités, cela n'est rien d'autre qu'un moyen de ne pas payer de charges sociales. Et on ne peut pas employer un stagiaire conventionné si le titulaire du poste n'est pas présent. A plus forte raison à la place du titulaire du poste...

Natasha va donc signaler ces agissements aux syndicats, pour qu'ils en saisissent le CNC et l'Inspection du Travail.

Compte-rendu rédigé par Brigitte Schmouker

06.83.27.76.27

brigitte.schmouker@wanadoo.fr

www.lesscriptesassocies.org